

Communiqué

HORAIRE TRANSN 2021

L'horaire 2021 de transN entrera en vigueur dimanche 13 décembre 2020.

Prolongement de l'offre urbaine en soirée à La Chaux-De-Fonds et à Neuchâtel

Les plus importantes adaptations de l'horaire 2021 de transN seront le prolongement de la cadence aux 10 minutes sur les secteurs urbains de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds jusqu'à 20h en semaine et 19h le samedi. De plus, l'offre à La Chaux-de-Fonds ne sera plus diminuée lors des vacances horlogères, facilitant ainsi les déplacements en ville.

LITTORAL

La cadence aux 10 minutes sera prolongée sur les lignes 101 (*Cormondrèche – Place Pury – Marin*), 102 (*Temple des Valangines - Place Pury - Serrières*), 107 (*Place Pury – Hauterive – Marin*) et 109 (*Place Pury - Trois-Chênes*), jusqu'à 20h du lundi au vendredi et jusqu'à 19h le samedi. La dernière course de chacune des lignes 101, 102, 107 et 109 sera retardée afin de permettre les correspondances avec la ligne 215 (*Littorail Place Pury – Boudry*). L'arrêt « *Chaumière* » des lignes 102 (*Temple des Valangines – Place Pury – Serrières*), 120 (*Gare (Nord) – Vauseyon – Chambrélieu – Les Grattes de Bise*) et 122 (*Neuchâtel, gare (Nord) - Neuchâtel, Vauseyon - Corcelles NE, Place de la Gare*) sera rebaptisé « *Boine* ». Le retour d'expérience de l'offre matinale par bus se substituant à la navette ferroviaire entre Corcelles et Neuchâtel permet de maintenir la course de 7h04 au départ de Corcelles pour Neuchâtel (ligne 120). Le bus de 7h07 peut en conséquence être supprimé. Le suivi de la fréquentation sera maintenu afin de garantir le bon niveau de service.

Deux courses du funiculaire *La Coudre – Chaumont* (ligne 111) en soirée seront avancées de 15 minutes afin de permettre une meilleure correspondance avec la ligne 107 à La Coudre : montée de La Coudre à 22h15 et descente de Chaumont à 22h30. La cadence du funiculaire *Ecluse – Plan* (ligne 112) sera augmentée le samedi, afin que les clients bénéficient de la même cadence du lundi au samedi.

Le minutage des départs de la ligne 215 (*Littorail Place Pury – Boudry*) sera adapté afin de rendre les horaires plus fiables.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

La cadence aux 10 minutes sera prolongée jusqu'à 20h du lundi au vendredi et jusqu'à 19h le samedi sur les lignes 301 (*Arêtes – Gare – Recorne*), 302 (*Combe-à-l'Ours – Gare – Charrière*), 303 (*Patinoire - Gare – Foulets*) et 304 (*Eplatures Nord – Gare – Hôpital*). Sur les lignes 301, 302, 303, 304, 310, 311 et 312, l'horaire sera harmonisé du lundi au vendredi sur l'année entière, avec abandon de l'horaire allégé des vacances horlogères. Sur les lignes 303 et 353 desservant les Foulets et sur la ligne 360 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle*), l'arrêt « *Polyexpo* » sera rebaptisé « *Musée Paysan* ». L'itinéraire des lignes 304 et 310 sera modifié entre « *Bois du Petit Château* » et « *Balancier* ». Les arrêts « *Conservatoire* » et « *Bibliothèque* » seront déplacés, dans le sens descendant, de la rue du Docteur Coullery à la rue du Modulor.

Afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs sur les lignes interurbaines des Montagnes 360 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle*) et 361 (via la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds Ouest), des courses de la ligne 361 basculeront sur l'itinéraire plus direct et plus rapide de la 360 après l'heure de pointe du soir.

Sur la ligne 343 (*Le Locle, Gare/centre ville - Chemin des Dolines*), l'arrêt « *Les Saignoles* » sera rebaptisé « *Chemin des Dolines* » et l'arrêt « *Bergeon* » deviendra « *Côte de la Jaluse* ». Les horaires des lignes 341 (*Monts - Gare/centre ville*), 342 (*Jeanneret - Gare/centre ville*) et 343 (*Le Locle, Gare/centre ville - Chemin des Dolines*) seront adaptés en fin de journée afin d'améliorer les correspondances avec les trains de la ligne *Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle*.

Les voyageurs empruntant les lignes *MobiCité* en ville du Locle et en ville de La Chaux-de-Fonds bénéficieront d'un nouveau système de réservation plus performant, facilitant leurs déplacements. En complément du téléphone, chaque client pourra réserver sa course via une nouvelle application mobile *MobiCité*. Sur la ligne *MobiNight*, les arrêts à l'intérieur de la ville de La Chaux-de-Fonds ne seront plus desservis, mais les prestations vers et depuis la vallée de St-Imier seront maintenues.

VALLÉES

Au Val-de-Ruz, la dernière course de la ligne 421 (*Neuchâtel, Place Pury – Savagnier – Cernier, centre*) et la dernière course de la 422 (*Neuchâtel, Place Pury – Villiers, Centre*) seront retardées, pour permettre les correspondances avec le *Littorail*. De petites adaptations seront apportées sur ces deux lignes afin d'optimiser la ponctualité et les correspondances. Sur la ligne 422, l'arrêt *Evologia* ne pourra pas être desservi en 2021, en raison de la poursuite des grands chantiers du Val-de-Ruz.

Au Val-de-Travers, l'horaire de la ligne 590 (*Couvet, Centre sportif – Pontarlier, Gare*) subira quelques adaptations afin d'améliorer sa ponctualité. Les Bayards seront systématiquement desservis le week-end. L'arrêt « *Centre sportif* » à Couvet sera rebaptisé « *espaceVAL* ».

ADAPTATIONS DE MARS À OCTOBRE 2021

Une partie des horaires transN et des itinéraires sera adaptée le 1^{er} mars, principalement en lien l'interruption totale de la ligne ferroviaire CFF entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, afin de maintenir la chaîne de transports publics rail-route. Les informations seront communiquées en février 2021.

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, aline.odot@trans.ch

Transports Publics Neuchâtelois, le 9 décembre 2020